

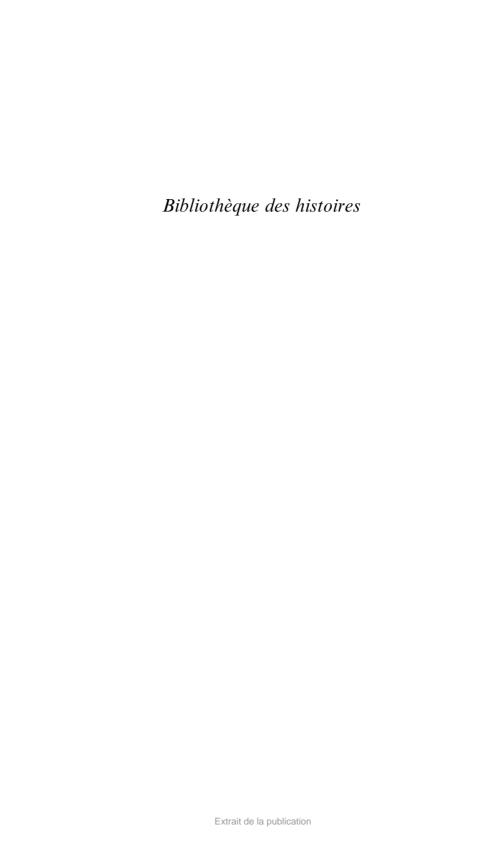
# Recherches de la France

par

#### PIERRE NORA

de l'Académie française

nrf Or Gallimard





#### PIERRE NORA

de l'Académie française

## RECHERCHES DE LA FRANCE



GALLIMARD



Pour toi Elphège, avec amour



#### **PRÉSENTATION**

Après *Historien public*, qui se voulait un portrait d'époque à travers les engagements d'un itinéraire individuel, après *Présent, nation, mémoire*, qui tentait de dégager, par ces trois mots, les pôles de la conscience historique contemporaine, ce dernier volet de mon entreprise réunit, comme annoncé dans la présentation du premier, les principaux essais que j'ai consacrés à la France, son identité et sa mémoire.

L'organisation presque naturelle de ce rassemblement fait apparaître une image fortement unitaire : celle de l'Étatnation dans son âge accompli.

C'est la raison pour laquelle, à mes yeux, le cœur vivant de ce livre en cinq parties est la troisième. S'v trouvent juxtaposés des sujets apparemment sans rapport: l'analyse d'une histoire de France en vingt-sept volumes, qui date des débuts du xxe siècle, l'étude d'un mouvement d'extrême droite qui n'est plus qu'un lointain souvenir, l'évocation parallèle du gaullisme et du communisme, éteints tous deux depuis plus de trente ans. Leur rapprochement exprime pourtant le vrai sujet du livre, à savoir les entrelacs de la Nation, de la République et de la Révolution. L'Histoire de France d'Ernest Lavisse représente la synthèse républicaine qui veut réconcilier la France issue de la Révolution avec celle de l'Ancien Régime. L'Action française exprime l'envers de la République, le gaullisme et le communisme, sa contestation, en même temps qu'une volonté de la réaliser en la dépassant. Du coup se dessinent les contours chronologiques de cette France unitaire jusque dans ses divisions : de la Révolution de 1789 à la fin du gaullisme et du communisme, ces deux versions ultimes de la France qui ont mélangé toutes les deux, à doses variables, la nation et la Révolution. On va de la nation universelle à la nation communautaire, de la République comme combat à la République patrimoine, de la Révolution conquérante à l'épuisement de l'idée révolutionnaire. C'est la fin d'un projet national incorporé. Toutes les percées idéologico-politiques qui se sont depuis affirmées — socialiste ou libérale, européenne, souverainiste ou écologique — n'ont fait que souligner l'ébranlement de cette identité historique traditionnelle.

Marx voyait dans la France le modèle de l'histoire classique parce que, du féodalisme médiéval à la monarchie unitaire et du régime révolutionnaire de la bourgeoisie aux luttes du prolétariat, elle offrait les enchaînements de l'Histoire à l'état pur et dans les contours le plus nets¹. Je lui emprunterais volontiers la formule en la détournant de sa dialectique temporelle. La France est le pays qui a réuni, à l'état le plus pur, l'ensemble des paramètres politiques majeurs qui ont commandé l'avènement de l'Europe moderne et même du monde. Mais elle a vécu cette vocation à l'universel d'une façon qui lui est toute particulière, et c'est ce mélange unique et bizarre que j'ai cherché à saisir par différentes pistes et à peindre par multiples touches : un portrait de la France qui fut au service de la France qui vient.

Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à trouver, au beau milieu d'un ouvrage consacré à ce que la nation française a de plus spécifique, une série de chapitres sur les États-Unis. C'est que, de tous les pays les plus proches de la France, ils en sont le plus lointains, un véritable contre-modèle de l'État-

<sup>1.</sup> Ce que confirme Friedrich ENGELS dans l'Avant-propos à la troisième édition du « 18 Brumaire de Louis Bonaparte » [1885], in Karl MARX, Œuvres, t. IV, Politique I, éd. de Maximilien Rubel, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 1098.

nation. Leurs deux révolutions fondatrices sont contemporaines, la française inspirée de l'américaine : mais l'une est restée confinée au continent américain, quand celle du Vieux Monde a créé un monde et fait le tour du monde. Les États-Unis sont pourvus d'une Constitution demeurée la même en dépit de ses transformations internes, quand les multiples constitutions qu'ont dictées à la France les péripéties de sa vie nationale n'évoquent toujours celle des États-Unis que pour mieux s'en écarter. Un pays qui, comme le dit un de ses grands historiens, Richard Hofstadter. « n'a pas d'idéologie, mais est à soi-même sa propre idéologie » : et où, à ce titre, les intellectuels ne jouent pas le rôle unique que la France leur a donné et ne jouissent pas du même statut, en dépit d'une vie intellectuelle intense<sup>1</sup>. Un pays enfin qui, parce que de date récente, 1776, vit encore sous la promesse des fondateurs et ne porte pas de la même manière que nous ce que Hegel appelait « le fardeau de l'histoire ». Révolution, Constitution, intellectuels, mémoire, quatre termes, quatre lignes de clivage qui permettent, par histoire comparée, d'éclairer des aspects essentiels du modèle francais.

Recherches de la France: le titre, dans son apparente modestie, fait un écho lointain à une grande œuvre, qui n'est plus guère fréquentée que par des spécialistes, Les Recherches de la France d'Étienne Pasquier, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ce qui frappe dès l'abord le lecteur non averti, c'est, avec la liberté de ton, l'incroyable variété

<sup>1.</sup> On en prendra la mesure, pour la période récente, avec Sylvie LAURENT, « Comment être un intellectuel de gauche aux États-Unis ? », *Le Débat*, n° 173, janvier-février 2013.

<sup>2.</sup> Les Recherches de la France ont fait l'objet d'une édition critique en trois volumes, sous la direction de Marie-Madeleine FRAGONARD et François ROUDAUT, Honoré Champion, 1996. À consulter également George HUPPERT, The Idea of Perfect History. Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France, Chicago, University of Illinois Press, 1970; en français L'Idée de l'histoire parfaite, trad. P. et F. Braudel, Flammarion, 1973; ainsi que Corrado VIVANTI, « Les Recherches de la France d'Étienne Pasquier. L'invention des Gaulois », in Pierre NORA (dir.), Les Lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, Héritage – Historiographie – Paysages, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1986, pp. 215-245.

des sujets, qui passent des institutions politiques aux traits de mœurs, de l'histoire de l'Église à la genèse des langues. On ne tarde pas à s'apercevoir que forme et fond ne sont qu'un et que la nouveauté de la méthode est étroitement liée à la nouveauté du contenu : il s'agit, par ces coups de sonde et ces explorations érudites, de rompre avec la légende des Francs descendant des héros troyens pour affirmer, ou plutôt « inventer », la réalité du passé gaulois de la France, sous-entendant ainsi que la France existait avant les rois, avant son Église, avant la noblesse, avant Rome même.

Sans pousser le rapprochement trop loin, on peut trouver entre le temps d'Étienne Pasquier et le nôtre des correspondances qui autorisent la reprise du titre, à l'époque aussi neuf que les *Essais* de Montaigne, que Pasquier d'ailleurs connaissait<sup>1</sup>. Mêmes obstacles à l'établissement d'un récit linéaire, même intérêt à la mobilisation d'une érudition lointaine pour l'éclairage du présent, même nécessité de fonder la France en objet historique à défendre et à illustrer par un passé puissamment légitimateur, gaulois autrefois, national et républicain aujourd'hui, même urgence qu'au temps des guerres de Religion d'une redéfinition identitaire de l'État, monarchique alors et aujourd'hui démocratique.

Quel rapport, se demandera-t-on enfin, entre ces Recherches de la France et Les Lieux de mémoire, auxquels ce livre emprunte quelques-unes de mes propres contributions. Les Lieux de mémoire étaient une entreprise collective en plusieurs volumes qui consistait à explorer les sédiments, accumulés par l'histoire, d'une mémoire actuelle; ils faisaient fi, par définition, de toute limite chronologique et traversaient l'épaisseur du temps. Cet ouvrage-ci est fait d'articles personnels dont la rédaction s'est étalée sur cinquante ans ; ils concernent essentiellement, sur deux siècles, l'histoire politique de la France. Pour ne prendre que deux exemples

<sup>1.</sup> Cf., notamment, Myriam YARDENI, La Conscience nationale en France pendant les guerres de Religion, 1559-1598, Paris / Louvain, Éd. Nauwelaerts, 1971, ainsi que, du même auteur, Enquêtes sur l'identité de la « nation France ». De la Renaissance aux Lumières, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

mitoyens: autre chose est d'ériger en « lieu de mémoire » un monument enseveli, comme le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson, ou de chercher quel type de mémoire exprime la catégorie de « génération », employée aujourd'hui à tout bout de champ, de manière même intransitive; autre chose de placer le surprenant *Dictionnaire* de Buisson à côté du Larousse et des *Histoire de France* de Michelet et de Lavisse pour en faire une galerie d'incarnations républicaines; ou de chercher la logique d'une succession de générations françaises.

Il serait cependant vain de le dissimuler. Il y a entre les *Lieux* et les *Recherches* une parenté profonde d'ambition, un croisement de thèmes, une ressemblance de style, une similitude d'intentions : dans les deux cas, ce n'est pas une histoire personnelle de la France, mais une manière personnelle d'écrire cette histoire ; une histoire éclatée, où l'analyse approfondie de chaque éclat dit quelque chose de la singularité mystérieuse du tout.

Somme toute, « la France » m'aura beaucoup occupé. J'avais même autrefois commencé une thèse, sans jamais la terminer, sur l'idée de la nation de l'affaire Dreyfus à la guerre de 1914. Comptabiliser les occurrences du mot dans les discours politiques m'avait découragé. Eh bien, qui sait ? Cette thèse, la voici, avec un bon demi-siècle de retard et le sujet légèrement élargi. Il n'est décidément pas si facile d'échapper à son destin. Peut-être un sort ironique a-t-il voulu, par des voies subtiles et des détours inattendus, me ramener, en fin de parcours, à mon point de départ.

Pierre Nora



#### PREMIÈRE PARTIE

### ENRACINEMENTS RÉVOLUTIONNAIRES

#### L'avènement de la nation

Que ce soit la Révolution qui ait donné au mot « nation » sa synergie et son énergétique, chacun, sans doute, en conviendra. À elle revient d'en avoir coagulé les trois sens. Le sens social : un corps de citoyens égaux devant la loi ; le sens juridique : le pouvoir constituant par rapport au pouvoir constitué ; le sens historique : un collectif d'hommes unis par la continuité, un passé et un avenir. À la Révolution aussi d'avoir donné son propre dynamisme à cet ensemble désormais impossible à distinguer de la constellation de ses noms : royaume, dont elle procède, mais contre lequel elle se construit ; République, longtemps marquée par la forme du régime ; État, toujours contaminé de mercantilisme monarchique ; patrie, aux connotations plus émotives et sentimentales ; France enfin, dont l'identité reste pétrie de longue histoire, de culture et de volonté.



Dans un mouvement ample et sur profil de longue durée, « nation » peut apparaître comme la précipitation rapide et la politisation, sur un cadre social brusquement subverti, et un cadre territorial bientôt sacralisé, de deux acceptions différentes, venues du lointain des âges : l'acception large, reli-

Paru sous le titre « Nation » *in* François FURET et Mona OZOUF (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988, pp. 801-812.

gieuse et biblique, véhiculée par la vulgate et la langue savante, porteuse de tradition apostolique — gentes et nationes —, qui fait seulement de la nation une des grandes divisions naturelles de l'espèce humaine sortie des mains du Dieu créateur. L'acception étroite, qui rattache au contraire la nation à sa racine — nasci, naître — et lie la notion à la petite communauté, à la famille et à son lieu; acception vécue, qui liera définitivement la nation au sentiment de la patrie, oasis de liberté dans le désert hostile du grand monde. Une patrie qui s'élaborera comme naturellement dans l'exil et dans l'émigration, et dont Chateaubriand, après Du Bellay, tirera les accents que l'on sait. Cette double définition apparaît déià nettement avec le regroupement par « nations » dans les universités du XIII<sup>e</sup> siècle, et c'est encore elle que fixe, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le premier des dictionnaires, le Thrésor de la langue francovse de Jean Nicot: « Gens de diverses nations assemblés en une ville pour demeurer ensemble. » Une notion donc ambivalente, à la fois très large et savante, très étroite et populaire, loin du sens moderne que nous lui donnons, mais où sont déjà présentes les trois composantes que la Révolution va amalgamer parce que devenues soudainement actuelles et nécessaires : une composante géopolitique, neutre et plurielle, qui suppose la coexistence d'autres nations dans le cadre de la chrétienté ; une composante évangélique, à potentialité universelle et religieuse; une composante charnelle et prochaine, que souligne bien le Dictionnaire de l'Académie (1694): « Tous les habitants d'un mesme Estat, d'un mesme pays, qui vivent sous mesmes loix, et usent de mesme langage. » Définition très proche de celle que donne Furetière (1690): « Se dit d'un grand peuple habitant une même étendue de terre renfermée en certaines limites ou même sous une certaine domination », et que reprendra encore intégralement Trévoux en 1771.

À cette date, pourtant, nation, et patrie plus encore, avaient fait l'objet de la part du XVIII<sup>e</sup> siècle pensant d'une élaboration beaucoup plus poussée, à laquelle avait en particulier contribué, dans les années 1750, la controverse de Voltaire et Rousseau. À « patrie » sont associées les idées de

liberté, de bonheur, de vertu, venues des souvenirs de l'Antiquité, de l'Angleterre de Bolingbroke — The Idea of a Patriot King avait paru en 1738 — ou de la république des Provinces-Unies. Cosmopolite, Voltaire se méfie de la patrie, porteuse d'étroitesse nationale et pure illusion sous le despotisme — « on a une patrie sous un bon roi ; on n'en a point sous un méchant », dit le Dictionnaire philosophiaue —, et il n'utilise « nation », comme Montesquieu, que dans un sens descriptif: « les nations du nord de l'Europe ». l'Angleterre, « cette nation spirituelle et hardie »<sup>1</sup>. Rousseau leur fait au contraire un sort, ne cessant de défendre l'idée d'un « caractère national » de chaque peuple, qu'il faut entretenir et respecter. Il avancera même la nécessité d'un serment civique, comme celui qu'il propose, par exemple dans son Projet de constitution pour la Corse, à tout citoven de l'île: « Je m'unis de corps, de biens, de volonté, et de toute ma puissance à la Nation corse, pour lui appartenir en toute propriété, moi et tout ce qui dépend de moi. Je jure de vivre et de mourir pour elle. » L'abbé Coyer, de son côté, lui avait déjà fait écho, dans ses Dissertations sur le vieux mot de patrie et sur la nature du peuple (1755), Grimm s'était rangé à Voltaire et pour finir l'Encyclopédie, en 1765 (t. XI et XII), avait fixé la doctrine moyenne et synthétique par la plume du chevalier de Jaucourt. « Nation » est un « mot collectif, dont on fait usage pour exprimer une quantité considérable de peuple qui habite une certaine étendue de pays, renfermé dans certaines limites, qui obéit au même gouvernement » et qui se distingue, ajoute-t-il, par son « caractère particulier ». Définition somme toute assez neutre, non accompagnée d'un article « National », alors que « Patrie », longuement développé, apparaît chez le même auteur avec son cortège « Patriote » et « Patriotisme ». En fait, plutôt que dans ces discussions de philosophes, c'est par la tradition parlementaire et les réformateurs de l'État que s'entretient et se développe au cours du siècle la pensée

<sup>1.</sup> VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. de René Pommeau, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, pp. 629 et 617.

de la Nation. Les parlements opposent à l'arbitraire royal et au souvenir de l'absolutisme louisquatorzien, pour qui « la Nation ne fait pas corps en France » et « réside tout entière en la personne du roi », le contrat ancestral qui lie la monarchie à cette obscure puissance de la « nation » ; tandis que les physiocrates et les « économistes » répandent l'idée d'une « consommation nationale », d'un « commerce national », d'un « circulation nationale », d'un « intérêt national » et même d'une « éducation nationale ».

Pour que « nation » prenne en relais le contenu polémique et politique que comportait le mot « patrie », et décuple soudain sa charge révolutionnaire, il a fallu sa cristallisation dans la campagne qui a précédé la réunion des états généraux et le déluge des brochures et pamphlets qui l'a accompagnée. Elle ressort clairement des sondages sémantiques, comme ceux d'Eberhard Schmitt pour les quatre-vingt-treize brochures qu'il a répertoriées de septembre 1788 à mai 1789, ceux de Beatrice Hyslop pour les cahiers de paroisse<sup>1</sup> ou de Régine Robin pour les cahiers de bailliage de Semur-en-Auxois<sup>2</sup>. L'idée nationale éclate partout. À la « nation assemblée » on prête de grands pouvoirs, l'établissement du budget, la rédaction des lois, la modification de la législation religieuse et même la rédaction d'une Constitution. Mais nul sans doute n'a formulé avec un pareil éclat et une agressivité aussi tranchante que Sievès dans Ou'est-ce que le tiers état? (janvier 1789) l'idée de base sur laquelle allait s'édifier la conception de la nation révolutionnaire et selon laquelle, « si l'on ôtait l'ordre privilégié, la nation ne serait pas quelque chose de moins, mais quelque chose de plus<sup>3</sup> ». Idée audacieuse et qui mesure la profondeur d'un ressentiment historique: « Le tiers état constitue une nation complète. » La frontière passe à l'intérieur de la communauté nationale. L'idée allait con-

<sup>1.</sup> Beatrice Hyslop, French Nationalism in 1789 According to the General Cahiers, New York, Columbia University Press, 1934; 2° éd. New York, Octagon Books. 1968.

<sup>2.</sup> Régine ROBIN, La Société française en 1789 : Semur-en-Auxois, Plon, 1970.

<sup>3.</sup> Emmanuel Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état?*, éd. établie par R. Zapperi, Genève, Droz, 1970.

Avec Jacques Le Goff, FAIRE DE L'HISTOIRE, tome I, NOUVEAUX PRO-BLÈMES; tome II, NOUVELLES APPROCHES; tome III, NOUVEAUX OBJETS, Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », 1974.

#### Multimédia

MICHELET, HISTORIEN DE LA FRANCE, CD audio, Gallimard, collection « À voix haute », 1999.



Recherches de la France Pierre Nora

Cette édition électronique du livre *Recherches de la France* de Pierre Nora a été réalisée le 2 octobre 2013 par les Éditions Gallimard. Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage, (ISBN: 9782070140466 - Numéro d'édition: 249857). Code Sodis: N54824 - ISBN: 9782072485435. Numéro d'édition: 249859.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo